



Federazione Corsa di Yoga

Demande n° ASSOCIATION :

La **FEDERAZIONE CORSA DI YOGA** regroupe des Associations régies par la Loi du 1 juillet 1901 et a pour buts définis par la très haute autorité en Yoga Traditionnel intégral et Rahasya Tantra, **Le Pionnier du Yoga en Corse, Membre d'Honneur ad vitam de la F.C.Y. :**
AVADHUTA SWAMI NATARAJA MAHARAJA, patent garant d'authenticité :
« 1/ de maintenir la pérennité du Yoga authentique, d'en perpétuer la pureté.
2/ d'en faire connaître l'universalité
3/ d'en propager la vraie science, sous l'unique référence à la vérité
4/ d'œuvrer sous son éclairage écologique et éthique pour le perfectionnement matériel, corporel, intellectuel et spirituel de l'humanité
5/ de former et perfectionner des enseignants de Yoga selon les critères traditionnels de compétence, moralité et spiritualité authentique. »
Ce cinquième point sera placé sous le contrôle du Collège des Professeurs de Yoga Traditionnel Titulaires.

Nom		
Prénom		
Date & lieu de naissance		
Profession		
Adresse		
Email	@	
N° de portable ☎		
Activités préférées		
Avez-vous déjà pratiqué le Yoga ?		
Où et avec qui ?		
Depuis quand ?		
VOS MOTIVATIONS		

N.B. : Votre demande d'adhésion ne sera prise en compte que si elle est **intégralement remplie**, et sous réserve d'acceptation par le Bureau de la FEDERAZIONE CORSA DI YOGA

Date & Signature :

FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Tout nouvel adhérent est tenu, pour des raisons d'organisation administrative que vous comprendrez, de fournir **avant le début de la première séance** :

- ① La présente fiche d'inscription dûment remplie
- ② Une photo d'identité – avec accord des parents pour les mineurs
- ③ Une enveloppe timbrée libellée à l'adresse de l'adhérent
- ④ Le règlement* de 30 euros par chèque (les espèces ne sont pas acceptées) à l'ordre de la FEDERAZIONE CORSA DI YOGA correspondant aux frais d'adhésion annuels et à la licence F.C.Y. incluant l'assurance (* cotisation de septembre à septembre – 15 euros pour les enfants - SCOLAIRE : gratuit)
- ⑤ La participation mensuelle : 50 euros pour 1 cours par semaine / 70 euros pour 2 cours par semaine

N.B. : Les personnes n'ayant pas rempli **l'intégralité de ces formalités administratives avant leur première séance** ne pourront être acceptées en cours. En effet, nous sommes sûrs que vous comprendrez la mise en place de cette procédure qui permet d'éviter de faire perdre un temps précieux aux enseignants des associations affiliées à la F.C.Y. qui sont tous de vrais bénévoles.

Dans tous les cas, veuillez bien nous appeler avant de vous présenter à votre première séance.

D'autre part, pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter si vous le souhaitez directement **M. Xavier AUCLAIR**, Professeur titulaire, qui vous donnera de plus amples informations et répondra à vos questions. ☎ **06 68 65 00 55**